

n°54
JUN
2020

MÉCASPHÈRE

LE MAGAZINE DES CHEFS D'ENTREPRISE MÉCANICIENS



CRISE SANITAIRE

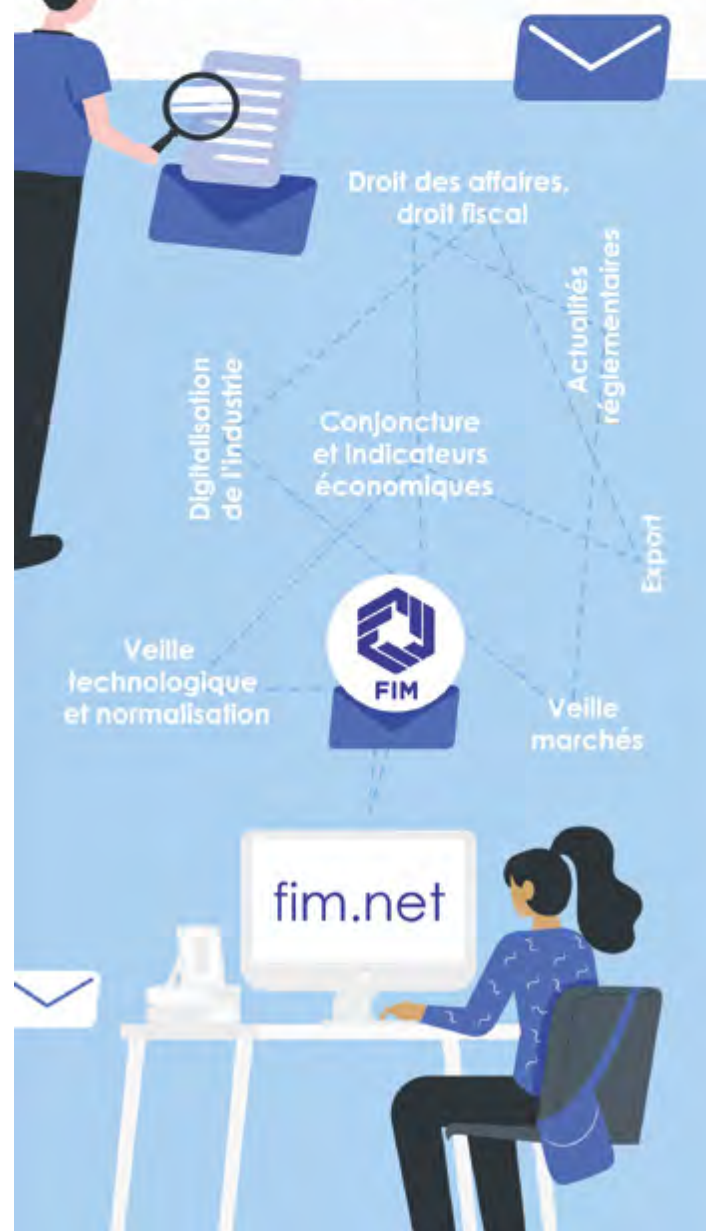
RÉSISTER
AGIR
REBONDIR

NEW



La FIM propose aux industriels de bénéficier gratuitement d'un mois d'abonnement à sa lettre d'information quotidienne

Contact pour bénéficier de cette offre : ppoisson@fimeca.org



ÉDITION
SPÉCIALE

4.

RÉSISTER

10.

PARTICIPER

16.

SOUTENIR

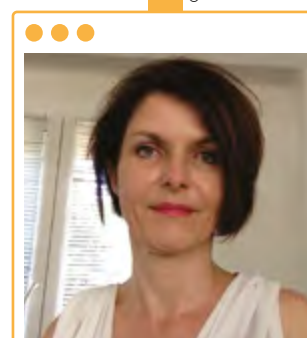
19.

REBONDIR

MécaSphère est édité
par Promeca
et ses partenaires



À TOUS LES DIRIGEANTS



Plus que jamais, la FIM est mobilisée auprès de ses adhérents pour trouver et proposer des solutions à la crise économique qui a commencé et qui, nous en sommes bien conscients, va continuer de mettre à rude épreuve le tissu si vital des PME mécaniciennes pour tout notre territoire et pour l'industrie française. Henri Morel, le président de la FIM l'exprime dans sa tribune, et l'ensemble de l'organisation est à ses côtés.

Dans cette première phase d'urgence, MécaSphère a tendu son micro à ceux qui ont pu immédiatement réagir pour continuer leur production, ou pour la réorganiser en se mettant au service de leurs donneurs d'ordres ou de besoins urgents afin de lutter contre la maladie.

Ils se sont battus, à distance ou en assurant la permanence de leurs ateliers, ont dû mettre en place les règles de sécurité avec les moyens du bord, mobiliser leurs équipes... Au-delà de leur propre histoire, ils nous adressent un message d'optimisme pour la suite en démontrant que la réaction est possible. Ce message est précieux au moment où nous savons que nous allons tous devoir nous adapter, et dans la durée.

Même s'ils sont habitués à des marchés versatiles et parfois peu lisibles, les industriels ont dû là affronter un choc inouï et résoudre une équation encore bien plus complexe : maintenir l'activité, tout en respectant les consignes de confinement et en protégeant leurs collaborateurs.

MécaSphère vous propose donc quelques exemples, symboles plutôt que modèles, de ce que quelques industriels mécaniciens ont pu faire. Ils sont bien plus nombreux, et n'hésitez pas à nous faire connaître vos propres expériences pour nos prochains numéros.

Réagir et inventer des solutions pour maintenir son activité ; s'adapter en urgence pour fabriquer les équipements et les produits indispensables à la lutte contre le Covid-19 ; imaginer de nouvelles organisations et façons de travailler ; motiver des collaborateurs légitimement inquiets, voici ce que raconte ce numéro. Il décrit aussi comment les technologies ont permis de relever ces défis ou les choix qu'ils ont fait de participer à l'élan de solidarité nationale.

À leurs côtés, organisations professionnelles, centres techniques, organismes financiers, organisme de normalisation, etc., la FIM et ses partenaires ont soutenu les entreprises, ont relayé les informations du terrain auprès des pouvoirs publics, et préparé l'avenir. La FIM a ainsi transmis au Gouvernement un certain nombre de propositions à court et moyen terme, pour relancer et moderniser une industrie durable.

Notre message dans la difficulté est bien celui de l'espoir que nous donnent ces quelques cas, et du sentiment qui se dégage d'une chaîne de solidarité.

ISABELLE DOUVRY,
RÉDACTRICE EN CHEF

MÉCASPHÈRE - 39-41 rue Louis Blanc - 92400 Courbevoie - Tél. : +33 (0)1 47 17 60 27 - E-mail : mecasphere@fimeca.org

ÉDITEUR : PROMÉCA - PRÉSIDENT ET DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Philippe CONTET - RÉDACTEUR EN CHEF : Isabelle DOUVRY - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : Anne GLEYZE - RÉDACTION : Alain LAMOUR - CONSEIL ÉDITORIAL : Sophie REINAULD - CRÉATION GRAPHIQUE ET ILLUSTRATION DE COUVERTURE : PROMÉCA - RÉGIE PUBLICITAIRE : E.R.I - Tél. : +33 (0)1 55 12 31 20 - Tirage : 13 980 - IMPRESSION : CALLIGRAPHY PRINT - Châteaubourg - CS 82171 35538 Noyal-sur-Vilaine

N° ISSN : 1957-2921 - Papier certifié PEFC Encre à base d'huile végétale Label imprim'vert



10-31-1614

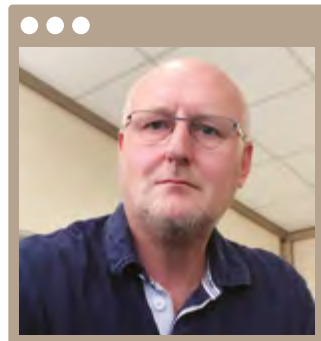


RÉSISTER

Les entreprises ont dû mettre en place des méthodes et des process pour maintenir une partie plus ou moins importante de leur activité, dans le respect des règles sanitaires. Comment y sont-elles parvenues ? Par l'engagement des salariés qui sont restés dans les usines et ceux en télétravail, grâce à la technologie et de beaux cas de solidarité et d'entraide entre clients et fournisseurs. Leur manière de résister.

AU LENDEMAIN DU 16 MARS

Mettre en place une organisation qui assure le respect des règles sanitaires, gérer les collaborateurs en fonction des risques et des absences, sécuriser les approvisionnements. Récits croisés des premières semaines d'une crise hors du commun.



« Toutes les entreprises devront tirer les leçons de cette expérience unique. C'est aussi ce que l'on disait au moment de la crise de 2008-2009. Pourtant, tout est redevenu comme avant. »

JÉRÔME DELABRE,
PRÉSIDENT DE DELABRE

Ceux qui travaillaient avec la Chine avaient une longueur d'avance. Ils ont pu anticiper et se préparer. C'est le cas de Jérôme Delabre. Sa société compte une implantation à Ningbo, une ville côtière, située au sud de Shanghai. « Je me suis inspiré des mesures prises en Chine : équipements de protection, gels, distanciation, etc. Dès l'annonce présidentielle du 16 mars, nous étions prêts et nous n'avons pas été pris au dépourvu », explique-t-il.

L'entreprise dispose ainsi des équipements de sécurité indispensables pour maintenir l'activité et l'atelier a été repensé pour éviter les contacts. Si bien que la production continue avec la quasi-totalité de l'effectif. Seulement quatre salariés, sur une cinquantaine, sont placés en arrêt maladie, parce qu'ils font partie des groupes à risque. Les fonctions administratives sont assurées en télétravail, avec dans l'usine une permanence physique d'une personne, par rotation. Comme en Chine, la température de chaque collaborateur est prise à son arrivée.

Delabre bénéficie d'un carnet de commandes largement rempli pour le deuxième trimestre. « Nous travaillons beaucoup pour le bâtiment, fabriquant notamment des supports et des dalles de plancher. Les chantiers étant déjà commencés, ils devraient aller jusqu'au bout. Les commandes n'ont pas été annulées. » Delabre travaille aussi pour le secteur médical. Elle fabrique en particulier des composants de lits pour les hôpitaux, dont les commandes ont fortement augmenté.

TÉLÉTRAVAIL

PROTECTION



NOUS ÉTIONS PRÊTS

ILS ONT RÉSISTÉ

JÉRÔME DELABRE,
PRÉSIDENT DE DELABRE,
emboutissage
100 salariés, dont 50
sur les deux sites français

JOFFREY DE REU,
PRÉSIDENT DE DE REU
DÉCOLLETAGE,
mécanique de précision
27 salariés

SYLVIE GUINARD,
PRÉSIDENTE DE
THIMONNIER, *machines*
d'emballages souples
80 salariés

JEAN-CLAUDE REVERDELL,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE SEW USOCOME,
moteurs, motoréducteurs
et variateurs
2 200 salariés répartis
sur trois sites

JEAN-MARC CLERC,
DIRECTEUR DE
LEMERCIER ANJOU,
pièces sur mesure et
sous-ensembles complets,
mécanosoudure, usinage,
peinture
21 salariés

PIERRE MARCEL,
PRÉSIDENT DE
TOURNUS ÉQUIPEMENT,
équipements de cuisines
en inox
210 salariés

MARIE FONTAINES,
PRÉSIDENTE DE TECHNÉ,
souppes de sécurité
et de joints d'étanchéité
220 salariés

EMMANUEL BRUGGER,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE CRISTEL, *ustensiles*
culinaires haut de gamme
90 salariés

DOUNIA BENGHEZAL,
RESPONSABLE
FORMATION & TRAINING
CENTER DE KSB,
pompes, robinetterie
et services
1 200 salariés en France

MARC OCZACHOWSKI,
PRÉSIDENT DE
EDAP TMS,
dispositifs médicaux
à ultrasons
thérapeutiques
130 salariés en France

STÉPHANIE BATY,
RESPONSABLE PRODUIT
D'HYPERION MATERIALS
& TECHNOLOGIES,
couteaux rotatifs et
stations de découpe pour
des produits d'hygiène
80 salariés

JEAN-CHARLES VOISIN,
DRH DE JUNGHEINRICH
FRANCE, *équipements*
de manutention, stockage
et gestions de flux
de marchandises
Plus de 1 200 salariés
en France

SÉCURISER

Joffrey De Reu a lui aussi anticipé la crise dès le début de février, au point d'augmenter son stock de matières premières et d'outillages. Il a contacté ses différents clients, pour faire entrer un maximum de commandes au premier trimestre. Il a pris aussi le soin de commencer à préparer le personnel à une crise majeure.

Il n'empêche, « le 16 mars, avec le discours du Président de la République, nous avons plongé dans un autre monde. Et ce, d'autant plus qu'un de nos collaborateurs était touché par le virus », se souvient Joffrey De Reu. Il en discute avec le personnel et prend la décision de poursuivre la production sur la base du volontariat, en mettant en place une organisation qui évite les contacts, après avoir récupéré quelques masques et du gel hydroalcoolique. « Du matin au soir, j'ai vécu Covid-19. Je me suis transformé en chercheur de masques et de gel. Je devais organiser le travail à la journée, parfois à l'heure, parce que tel ou tel client ne donnait pas signe de vie, ou un collaborateur était absent. Heureusement tout le monde a joué le jeu, les équipes se battent pour sauver l'entreprise. » Joffrey de Reu fait fabriquer 150 masques en tissu ainsi que des visières et parcourt les pharmacies pour trouver du gel. Pari gagné fin mars : les équipements de protection sont en nombre suffisant et l'entreprise est transformée en bunker. L'organisation a été validée par la médecine du travail et par un consultant en hygiène et sécurité.



« Je suis fier du personnel qui travaille chez moi. Je l'étais déjà avant la crise du Covid-19, mais ils ont fait preuve d'un patriotisme admirable. »

JOFFREY DE REU,
PRÉSIDENT DE DE REU DÉCOLLETAGE

BUNKER

VOLONTARIAT



ÉQUIPER

Sylvie Guinard a elle aussi vu venir l'orage. Son mari travaille dans un grand groupe et était en cellule de crise depuis courant février. « Il a fallu traiter les questions de personnel et d'organisation quasiment en temps réel, tout en fixant des priorités : protéger les personnes à risques, équiper celles retenues à domicile pour garde d'enfants et qui pouvaient télétravailler, préserver les hyper-anxieux et rapatrier les techniciens et commerciaux de l'étranger. »

FIXER LES PRIORITÉS

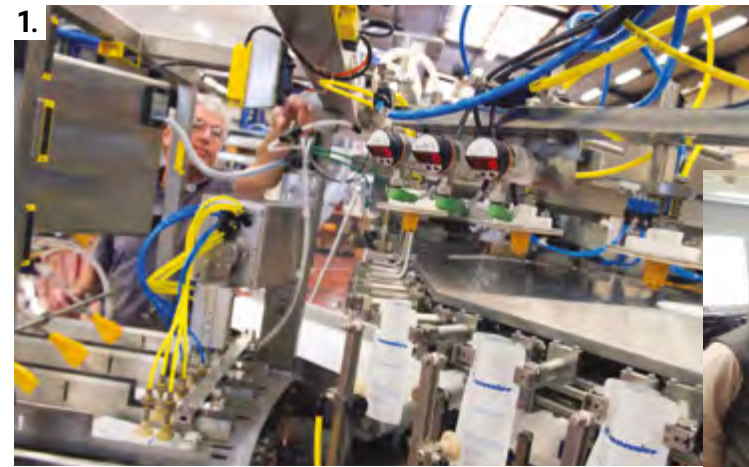
RAPATRIER

PLAN SANITAIRE

Certains font le choix de fermer l'usine la première semaine pour bâtir le plan sanitaire de reprise d'activité. C'est le cas de Jean-Claude Reverdell. « Cette semaine-là nous avons assuré la continuité de service pour nos clients de l'agroalimentaire, de la pharmacie et de l'énergie, secteurs considérés comme vitaux. » Ce temps est mis à profit pour sécuriser les sites au travers de ce plan sanitaire. Par exemple, un accès unique est instauré, avec port du masque obligatoire, dotation de gel hydroalcoolique, information de chaque salarié sur les mesures du plan sanitaire et des gestes barrières, etc. La distanciation est mise en place en éloignant les postes de travail et en installant des séparations en plexiglass si nécessaire. Les lieux communs comme le restaurant d'entreprise sont entièrement réaménagés. Par ailleurs, des procédures sont établies pour s'assurer de la bonne santé du personnel et de sa protection. Une salle est ainsi réservée aux salariés qui présenteraient des symptômes et pourraient être examinés immédiatement par un médecin, ainsi qu'un protocole de décontamination. Un échange hebdomadaire avec le médecin du travail, la direction et les représentants du CHSCT* permet d'améliorer régulièrement le dispositif. Par ailleurs et afin de rester en relation permanente avec tous les collaborateurs, un site internet dédié a été créé. Ceci a permis de garder le lien avec les salariés et de pouvoir les informer en temps réel de l'évolution de la situation dans nos usines.

* Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

GARDER LE LIEN



© Thimonnier



2.

© Latty International



3.

© SEW Usocom

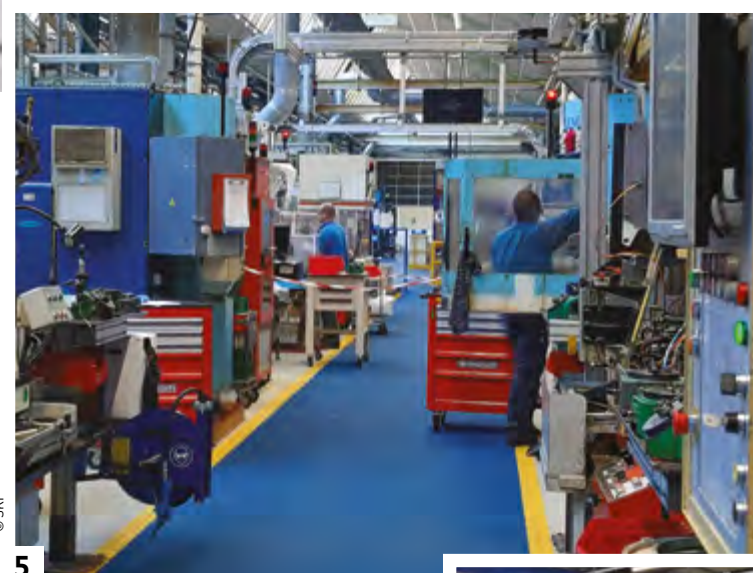


4.

© KSB



© Latty International



5.

© SKF



7.

© Techné

Les salariés des usines Thimonnier (1), Latty International (2), SEW Usocom (3), KSB (4), SKF (5), Siplan (6) et Techné (7) mobilisés durant la crise.

COMPENSER LES SALAIRES DE SES COLLABORATEURS

Beaucoup de dirigeants ont décidé de compenser les pertes de salaires, en cas de chômage partiel. C'est ce qu'a décidé Marc Oczachowski, lorsque l'unité de production a été stoppée pour respecter le confinement. « Nous avons connu une croissance soutenue, la santé financière de l'entreprise le permettait. Il est important de garder les compétences et l'enthousiasme pour le moment où tout va redémarrer. »



© DR

APPRENDRE

À CONTRE-COURANT

Quel que soit le dispositif de sécurité adopté, tous les dirigeants ont été confrontés à l'inquiétude, voire la peur de leurs collaborateurs. « On nous envoie au front pendant que d'autres attendent sur leur canapé. » Jean-Marc Clerc résume ainsi le sentiment de certains salariés qui, malgré les précautions prises, éprouvent de la réticence à travailler dans l'atelier. Jusqu'à provoquer un sentiment d'injustice : les télétravailleurs et ceux bloqués chez eux pour garde d'enfants apparaissent vite comme des privilégiés. Parfois, les réactions sont encore plus radicales, explique Pierre Marcel : « Cela a été très dur d'encaisser les propos de certains qui nous accusaient de privilégier le profit à leur santé. Il est vrai que nous étions à contre-courant du seul message de l'époque qui se résumait à "Restez chez vous" ». Lui, a choisi de poursuivre la production pour trois raisons. D'abord, l'entreprise fabrique des équipements pour les cuisines professionnelles dont certains à destination des hôpitaux et des Ehpad. Répondre à la demande de ces clients relève de la lutte directe contre le Covid-19. Ensuite, il ne croit pas que le confinement durera deux semaines, comme initialement annoncé, sinon il aurait fermé la société. Enfin, selon Pierre Marcel, « il vaut mieux "apprendre dans la douleur", mettre en place immédiatement les règles sanitaires et conserver la majorité des salariés, plutôt que les renvoyer chez eux et leur demander de revenir à un horizon que l'on ne maîtrise pas. Nous n'avons pas arrêté l'activité pour pouvoir être prêts au moment du déconfinement ». Faute d'information de la part des Pouvoirs Publics sur les procédures sanitaires, Pierre Marcel et son équipe mettent en place les leurs. « Les échanges avec les organisations professionnelles et les collègues ont été très utiles dans cette phase. » Elles ont permis également de rassurer le personnel. Jean-Marc Clerc, a fait le pari de la communication permanente. « J'ai multiplié les réunions dehors, avec la distanciation, pour discuter dès qu'un problème nouveau apparaissait. Quasiment tous les jours, j'ai adressé un message sur les boîtes mail personnelles des collaborateurs. »

RASSURER

SENTIMENT D'INJUSTICE

INQUIÉTUDE

Dans la PME de Sylvie Guinard, après une phase d'inquiétude, la frustration naît, au bout de quelques semaines, de ne pas retrouver la convivialité habituelle qui s'exprimait dans différents lieux : cantine, espaces de jeu, salle de sieste, etc. « Même en respectant les distances de sécurité, il n'est plus possible d'organiser des barbecues le vendredi et de rétablir l'ambiance d'avant. », confie Sylvie Guinard.

CONVIVIALITÉ

SÉCURITÉ

2. RASSURER ET MOTIVER

De son côté, Jérôme Delabre a profité de son expérience chinoise pour trouver les mots justes afin de rassurer les collaborateurs. « Rapidement l'ambiance est redevenue normale et certains salariés confinés ont manifesté leur désir de revenir dans l'entreprise. »

DÉSIR DE REVENIR

LES MOTS JUSTES

PROCÉDURES SANITAIRES



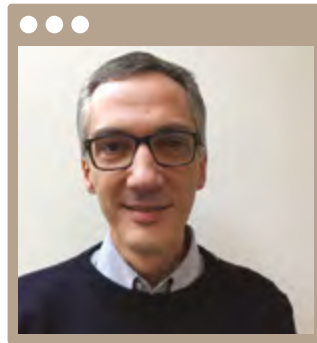
© DR

« Je pense que le Covid-19 va changer profondément notre organisation ou notre mode de fonctionnement sur le plan sanitaire : chaque hiver, nous rétablirons certaines règles établies pendant la crise. »

PIERRE MARCEL,
PRÉSIDENT DE TOURNUS ÉQUIPEMENT



TENIR LE CHOC



© DR

« Il ne faut pas imaginer revenir en fin de crise comme on s'est quitté le 16 mars. Nos habitudes de vie sont bouleversées. Il va falloir inventer de nouveaux modes de fonctionnement. Même si le risque sanitaire devient moindre, les chefs d'entreprise devront davantage porter la question de la santé de leurs collaborateurs. »

EMMANUEL BRUGGER,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CRISTEL

APPROVISIONNEMENTS

Pour tous, la question des approvisionnements devient rapidement cruciale, et ce, de façon souvent brutale. Pierre Marcel s'étonne ainsi « qu'une bonne partie de nos fournisseurs a disparu du jour au lendemain dans la nature, sans même assurer une permanence téléphonique. Heureusement que nous avons anticipé auprès de nos fournisseurs stratégiques en avançant les dates de livraisons prévues, au vu de ce qui se passait en Italie. » Malgré tout, il décide de fabriquer les importantes commandes qu'il a engrangées en début d'année, quitte à supporter l'avance de trésorerie pour ses clients. Évidemment, personne n'échappe à une baisse d'activité, ne serait-ce que parce que les effectifs sont réduits. Les différents dispositifs gouvernementaux permettent de tenir plus ou moins le choc. Ceux qui exportent beaucoup s'en sortent mieux, à l'image de SEW Usocom qui expédie 80 % de sa production vers une plateforme logistique située en Allemagne, ou de Thimonnier qui a envoyé plusieurs machines vers le Nigéria.

FOURNISSEURS STRATÉGIQUES



© DR

3. TENIR ET ÉCHANGER

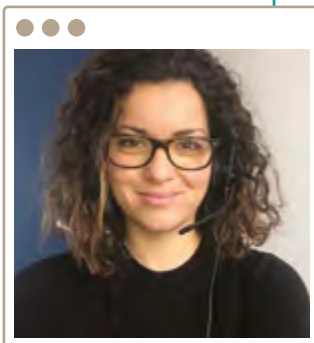
De Reu Décoltage n'échappe pas à la règle. L'activité de son entreprise chute brutalement : trois à quatre commandes par semaine, au lieu d'une soixantaine en temps normal. Selon lui, une forme de solidarité s'instaure : « De même que nous avons demandé à nos clients de ne pas nous couper les vivres, nous avons mis un point d'honneur à continuer à payer nos fournisseurs. Sur les délais, les clients ont également été plus compréhensifs. »

CHUTE D'ACTIVITÉ

PAYER SES FOURNISSEURS

METTRE SES FORMATIONS EN LIBRE ACCÈS

L'équipe de Dounia Benghezal a dû faire face à un afflux d'inscriptions aux formations en ligne qui ont été multipliées par six. Et pour cause : KSB les proposaient gratuitement à ses clients et partenaires. Un service dont ont profité nombre de salariés venant d'Europe et d'Afrique du Nord qui disposaient de temps, confinement oblige. Ce geste de solidarité s'inscrit dans un contexte difficile pour les organismes de formation au moment où les budgets des entreprises dans ce domaine se réduisent comme peau de chagrin. Pour Dounia Benghezal, « cela nous a stimulé pour être plus créatifs et pour renforcer la digitalisation de notre offre de formation qui reste très présentielle ». Dans le cadre du FNE (Fonds national pour l'emploi), élargi à tous les salariés au chômage partiel, les entreprises vont accéder à d'autres formations à distance payantes, pour développer leurs compétences.



© DR

LA RECONNAISSANCE DU TÉLÉTRAVAIL

Certains industriels, encore opposés au travail à distance voilà quelques mois, découvrent ses bienfaits, au point d'envisager de le développer après la crise. D'autres, qui l'avaient déjà installé de façon ponctuelle, tirent le bilan d'un télétravail généralisé.

Techné travaille pour des secteurs d'activité essentiels comme la pharmacie, le médical et l'agroalimentaire. Pas question donc d'interrompre l'activité sur les quatre sites que compte le groupe. Pour autant, Marie Fontaines, la présidente, décide de limiter au maximum la présence sur place. « Depuis deux ans, nous développons le télétravail. Le confinement a bien sûr renforcé cette pratique. » Si le commercial et l'informatique étaient des habitués, la comptabilité s'y est mise de même que le service qualité.

Chez Jungheinrich, la priorité accordée à la sécurité des collaborateurs conduit à mettre en place des mesures de travail à distance généralisées à tous les emplois le permettant et à interdire les déplacements superflus. Selon Jean-Charles Voisin, le directeur des ressources humaines, « en amont du confinement nous avons adapté, voire interdit, les rendez-vous extérieurs susceptibles de mettre en jeu la sécurité de nos collaborateurs. De même, nous avons reporté les formations internes et externes en présentiel ».

Même politique de travail à distance chez Savoye, qui propose des solutions logistiques sur-mesure à ses clients. Les équipes informatiques ont pu intervenir à distance pour travailler sur les projets ou pour assurer un support. Pour un client de la zone Moyen Orient, l'entreprise a ainsi piloté une augmentation de capacité de son installation, depuis la France.



© Savoye



© Freepik

Chez Thimonnier, les travailleurs nomades, tels les commerciaux ou les techniciens qui installent les machines dans le monde sont familiers du travail à distance. Pour d'autres, le passage au télétravail se révèle plus compliqué. Par exemple, le débit nécessaire pour faire fonctionner les logiciels de CAO n'est pas suffisant pour supporter les modèles 3D utilisés par le bureau d'études. Il a fallu créer un « tunnel informatique » sécurisé pour déporter l'écran du poste fixe chez Thimonnier au domicile du collaborateur.

Outre l'équipement des personnels, la connexion à la maison pose d'importantes questions de cybersécurité, comme d'organisation, de management et de cohésion des équipes. Malgré les difficultés, « la période de confinement a permis

de remettre les pendules à l'heure, estime Sylvie Guinard. Les collaborateurs se sont rendus compte que ce n'était pas forcément l'idéal, surtout quand les enfants sont à la maison. De mon côté, j'y étais assez opposée. Aujourd'hui, j'envisage d'y avoir recours de manière ponctuelle. Les outils comme la visio-conférence sont entrés dans notre quotidien à marche forcée. Malgré tout, cela appauvrit forcément les relations interpersonnelles. »

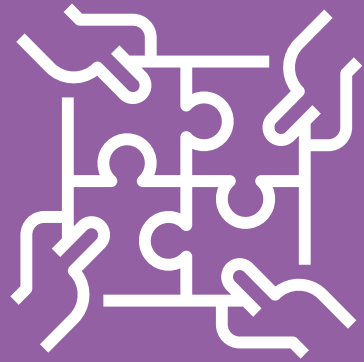
A contrario, Marie Fontaines dispose de davantage de recul, puisqu'elle avait initié l'expérience bien avant le début du confinement. « Nous ferons le bilan de cette expérience de télétravail généralisée après la crise, pour voir ce qu'il convient de mettre en place qui permette de garantir le travail d'équipe. »

S'ORGANISER

GROUPES D'ÉCHANGES

De son côté, Stéphanie Baty a décidé avec l'équipe des ventes de contacter quatre fabricants de masques qui ne font pas partie de leurs clients, pour leur proposer de réaffuter leurs couteaux gratuitement, si leurs fournisseurs leur faisaient défaut.

Personne ne s'aventure à faire le moindre pronostic de reprise, mais les multiples groupes d'échanges entre confrères serviront pour s'organiser quand l'activité reprendra.



PARTICIPER

Face à une crise aussi soudaine que violente, les industriels se sont trouvés en première ligne pour apporter des solutions notamment à la pénurie des équipements de protection des soignants. Et ce, dans l'urgence.

Parmi les technologies qui se sont révélées indispensables pour répondre aux défis sanitaires, la fabrication additive a prouvé sa capacité à répondre localement et rapidement à des problèmes complexes.

ILS ONT PARTICIPÉ

JEAN-MARC CLERC,
DIRECTEUR DE LEMERCIER
ANJOU,
pièces sur mesure et sous-ensembles complets, mécanosoudure, usinage, peinture
21 salariés

DAVID ANGER,
PRÉSIDENT
DE MICROPLAST/ECOM,
moules et injection thermoplastique
55 salariés

NATHALIE PRIOL,
RESPONSABLE MARKETING
ET COMMUNICATION DE
LATTY INTERNATIONAL,
joints industriels
160 salariés

STÉPHANE REGNAULT,
PRÉSIDENT DE VYGON,
dispositifs médicaux
2 350 salariés

EMMANUEL BRUGGER,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE CRISTEL,
ustensiles culinaires haut de gamme
90 salariés

JEAN-BAPTISTE TORRES,
PRÉSIDENT DE SIPLAN,
impression grand format et sécurité incendie
28 salariés

CLÉMENT JACQUELIN,
PRÉSIDENT D'ATHLETICS 3D,
crosses de carabine de biathlon en fabrication additive
3 salariés

ROMAIN CHAUDRON,
RESPONSABLE DU
DÉPARTEMENT CONSULTING
ET SERVICES DE MULTISATION
ADDITIV3X,
fabrication additive
25 salariés

UNE PRODUCTION D'URGENCE

Répondre à l'urgence dans les conditions difficiles du confinement, pour produire des masques ou des pièces de respirateurs, c'est le défi que nombre d'industriels ont relevé. Certains ont bouleversé leur organisation, voire changé d'activité. Onze exemples.

PÉNURIE

SKF MONTE SUR TOUS LES FRONTS

SKF a répondu présent pour le projet de respirateurs Makair. Porté par des start-ups et soutenu par le CEA, ce projet vise à concevoir un respirateur avec des éléments simples (batteries de scooter, pièces imprimées en 3D, etc.) pour faire face à la pénurie de composants et pour réduire le coût de fabrication.

Le 31 mars, l'un des partenaires de Makair contacte SKF pour la fourniture de roulements rigides à billes destinés à ce respirateur en cours de développement. La direction technique commence par identifier les produits les plus adaptés en fonction des caractéristiques techniques, bien sûr, mais aussi de la facilité d'assemblage, des disponibilités des stocks et des délais de livraison. Le choix se porte sur un roulement inox.

Contacté d'urgence par le site de Montigny (Yvelines), le responsable de l'activité en charge de ces produits fait livrer depuis l'Allemagne, dans la nuit, les pièces nécessaires aux tests et à la pré-série du client.

Toujours pour produire des respirateurs mais cette fois pour une commande américaine destinée à équiper des hôpitaux du monde entier, le site de Saint-Cyr-sur-Loire



© SKF

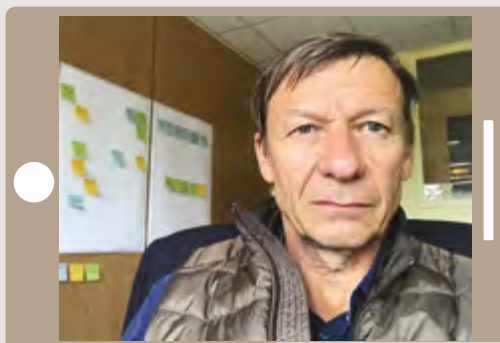
« Pour nos salariés, cela donne du sens. »

a ouvert une ligne de production spéciale. L'usine est l'une des rares du groupe à être capable de fabriquer des roulements rigides à billes d'un diamètre inférieur à 25 millimètres qui entrent dans la composition de ces respirateurs. En quelques jours, SKF a livré 30 000 pièces. Au total, l'entreprise a fabriqué 100 000 roulements de ce type, pour honorer les commandes d'autres clients du secteur médical. Une dizaine de personnes a été rappelée pour travailler sur ces projets. « Pour nos salariés, cela donne du sens. D'habitude ils ont du mal à imaginer les clients en fin de filière. Là, ils sont davantage associés », estime Eric Beghini, le directeur de l'usine.

ROULEMENTS À BILLES

LEMERCIER ANJOU RÉORGANISE SA PRODUCTION POUR LIVRER PLUS VITE

MOBILISÉ



© DR

« Je leur ai proposé d'honorer cette commande, pour contribuer à la lutte contre le Covid-19. Tout le monde s'est mobilisé. »

AUTONOME

Ose Industrie produit des machines de fabrication de masques FFP2. Début mars, pour fabriquer deux nouvelles machines, il passe une commande à Lemercier Anjou, son fournisseur de bâtis. Lorsque le confinement arrive, Jean-Michel Clerc, le directeur de Lemercier Anjou, réunit ses 21 collaborateurs : « Je leur ai proposé d'honorer cette commande, pour contribuer à la lutte contre le Covid-19 et de voir après ce que nous ferions. Tout le monde s'est mobilisé. » À tel point que les bâtis ont été livrés avec quinze jours d'avance.

Chaque soudeur est autonome et l'entreprise a la chance de disposer d'un grand atelier, ce qui permet d'espacer tout le monde d'une dizaine de mètres. La production est réorganisée en deux équipes, afin de tourner plus longtemps. Les fournisseurs jouent le jeu. L'un d'entre eux livre ses produits dans la journée, car il a prévu de fermer le soir.

FABRICATION DE MASQUES FFP2



MICROPLAST/ECOM SE LANCE DANS LA FABRICATION DE VISIÈRE

« La production
est réorganisée pour
se réorienter sur
ce nouveau métier »

ÉCHANGE

Microplast/Ecom est spécialisée dans la fabrication de moules et l'injection thermoplastique. En quelques jours, cette PME de 55 salariés se reconvertit dans la visière de protection, à l'initiative de David Anger, le président. « Nous avons discuté avec les équipes et nous avons décidé d'apporter notre concours à la lutte contre l'épidémie. Nous avons travaillé le week-end, ce qui nous a permis de concevoir, en une semaine contre cinq habituellement, un moule pour

RECONVERSION

fabriquer des visières. Cela a créé une vraie dynamique. » La production est réorganisée pour se réorienter sur ce nouveau métier. Après avoir vendu sur les réseaux, David Anger parle de son nouveau produit à un distributeur, voisin de son entreprise, la société Multiroir. « Un soir, je l'ai croisé, je lui ai demandé s'il était capable de vendre la visière que j'avais devant le visage. Il m'a répondu : banco ! » Aujourd'hui, Microplast produit 20 000 visières par jour.

DYNAMIQUE

LATTY INTERNATIONAL, ACTEMIUM ET THIMONNIER RECONVERTISSENT LEURS IMPRIMANTES 3D



© Latty International

IMPLICATION

Latty International a réussi à maintenir au travail 80 % de ses effectifs pour la fabrication de ses joints industriels haute performance, notamment pour l'agroalimentaire et l'énergie. L'entreprise commence par donner à l'hôpital de Chartres son surplus de blouses et de gants de protection, stockés pour leur production.

Dans un deuxième temps, « notre fournisseur d'imprimantes 3D nous a mis à disposition un fichier 3D pour fabriquer des visières », indique Nathalie Priol, responsable marketing et communication. L'usine de Brou (Eure-et-Loir) propose un prototype à l'hôpital qui le valide. L'établissement hospitalier sollicitera également l'entreprise afin de fabriquer des valves pour équiper des masques de plongée Décathlon.

L'imprimante 3D de Thimonnier a été mise à profit pour fabriquer des visières pour un centre médical et un centre social, des artisans ou des professions médicales, ainsi que des confrères. L'entreprise a également imprimé gratuitement une pièce innovante pour un client qui souhaitait modifier son outil de production pour se lancer dans la fabrication de masques. « Cela permet aux équipes de se sentir impliquées dans le traitement de la crise », estime Sylvie Guinard, la présidente.

Charles Miault, responsable projets d'Actemium NDT-P&S a proposé d'utiliser l'imprimante 3D de l'entreprise pour fabriquer des visières de protection. Il s'agit d'une sorte de serre-tête sur lequel on fixe une feuille en plastique translucide de format A4 qui protège.

VISIÈRES

PROTOTYPE

SIPLAN CRÉE UN MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE

RÉSEAU D'ENTRAIDE

À Cabestany (Pyrénées Orientales), David Montané, un plombier, souhaite apporter sa contribution à la lutte contre le virus en réalisant chez lui des protections pour les employés des commerces. Il lui manque les plaques de plexiglass. Il lance un appel sur les réseaux sociaux.

Un appel auquel répond Jean-Baptiste Torres, dirigeant de Siplan et d'Atelier Numerik (impression grand format). Contraint de fermer ses sociétés, le dirigeant ronge son frein. « L'inaction me pesait. J'avais tous les outils de production pour réaliser les protections. Je suis donc entré en contact avec David et j'ai commencé à lui fournir gratuitement des plaques ».

La complicité s'est instaurée entre les deux hommes qui, après les protections, vont répondre à un nouveau besoin : les surblouses. En un week-end, ils créent un prototype, récupèrent des matières premières (tissus, bobines, fils, etc.) et mobilisent des couturières bénévoles. « Les Petites mains du 66 » sont nées, un réseau d'entraide et de solidarité pour fournir des équipements aux personnels des hôpitaux et des Ehpad, ainsi qu'aux infirmiers locaux. Une quinzaine travaille dans l'atelier de Jean-Baptiste Torres, tandis qu'une cinquantaine d'autres œuvre à domicile. En s'étendant à toutes les régions de France, les Petites mains du 66 deviennent les Petites mains de France. Jean-Pierre Torres en a la conviction, « ce modèle de solidarité peut être créé dans tous les départements de France, car ensemble, nous pouvons protéger ceux qui nous protègent ».

COMPLICITÉ

SOLIDARITÉ

CRISTEL CONTRIBUE À LA PRODUCTION DE GEL HYDROALCOOLIQUE

AIDER

Emmanuel Brugger, directeur général de Cristel, s'est personnellement investi en collectant des masques et des combinaisons dans les entreprises locales pour les offrir au personnel soignant ou pour inciter les gens à acheter les produits périssables des restaurateurs proches de leur domicile.

L'entreprise a proposé ses ustensiles aux pharmacies pour les aider dans la fabrication de gel hydroalcoolique. « La chaîne de solidarité qui s'est mise en place dépassait largement notre secteur d'activité », témoigne Emmanuel Brugger.

COLLECTER

« Ce modèle de solidarité
peut être créé dans tous les
départements de France »



LUTTE

LE CFAI MÉCAVENIR : PRÊTER SES IMPRIMANTES 3D ET INNOVER

POMPE À PIED

Le Centre de Formation d'Apprentis a mis les six imprimantes 3D de son site de Puteaux à disposition de la faculté de médecine de la Sorbonne, pour fabriquer des visières qui ont alimenté les hôpitaux de Paris. De son côté, le centre de Mantes a prêté ses deux imprimantes 3D à l'ATSU (Association départementale des transports sanitaires) des Yvelines pour la même utilisation.

Par ailleurs, trois élèves du CFAI Mécavenir ont profité du confinement pour concevoir un appareil qui permet de distribuer du gel hydroalcoolique via une pompe à pied, afin d'éviter tout contact avec les mains. Un bel exemple d'innovation frugale. Plusieurs écoles d'Ile-de-France se sont montrées intéressées par ces pompes, dont le coût de fabrication s'élève à 40 euros. Les plans de fabrication sont mis à disposition de tous.

INNOVATION FRUGALE



VYCON MULTIPLIE PAR DIX SA PRODUCTION



Début mars, les commandes de dispositifs médicaux pour la chirurgie programmée de Vygon s'arrêtent. En revanche, celles pour les produits liés à l'infection de Covid-19 explosent : dispositifs pour prendre en charge les insuffisances respiratoires, moniteurs cardiaques, cathéters artériels indispensables pour la réanimation. La demande a été multipliée par dix pour certains d'entre eux.

Impossible d'investir dans de nouveaux équipements, compte-tenu de l'urgence. Il faut faire avec ce que l'on a et le personnel disponible. Les équipes sont concentrées sur les lignes concernées et travaillent en 3 x 8, week-end compris. Même si la production s'effectue en salle blanche – un endroit sanitaire très sécurisé –, il faut convaincre les collaborateurs, recruter des intérimaires et former ceux qui ne connaissent pas ces produits. Pour Stéphane Regnault, président de Vygon, « cela a été chaud ! Et nous avons fabriqué sans tenir compte de ce que cela nous coûtait. Il fallait sortir les produits, c'est tout ! ».

« La leçon de cette crise, c'est qu'il faut traiter les industriels du médical comme des partenaires de la chaîne de soin et non comme de simples fournisseurs vers qui l'on se retourne trop tard. Nous devons être associés en amont aux décisions pour nous permettre de nous adapter au mieux et le plus rapidement possible. »

STÉPHANE REGNAULT,
PRÉSIDENT DE VYCON

© Vygon

PARTENAIRES DE LA CHAÎNE DE SOIN

50 000 unités sortent
chaque semaine des
lignes de production

THUASNE ET SIGVARIS SE MOBILISENT POUR LES MASQUES TISSU

EXPÉRIENCE

Spécialisé dans les dispositifs médicaux pour l'orthopédie et la compression, Thuasne avait déjà une expérience d'une crise sanitaire, puisqu'en 2009, elle avait fabriqué des masques FFP2 à l'occasion de l'épidémie de H1N1. La demande ayant chuté, l'entreprise a démonté et revendu la machine.

Le groupe a donc mobilisé ses ingénieurs de recherche & développement pour concevoir des masques en tissu réutilisables et lavables 30 fois. Les 70 000 unités produites chaque semaine sont réservées dans un premier temps aux professionnels exposés (police, commerçants, etc.).

Numéro un du marché européen de la contention, Sigvaris, qui emploie 750 personnes réparties sur trois sites de production, a mobilisé des équipes sur la base du volontariat pour concevoir et produire rapidement des masques-barrière efficaces contrôlés par la DGA (Direction générale de l'armement). Les premiers sont mis à disposition des entreprises et des collectivités locales du Haut-Rhin et de la Loire. 50 000 unités sortent chaque semaine des lignes de production de l'entreprise qui devrait se lancer dans la fabrication de masques grand public.

RECHERCHE &
DÉVELOPPEMENT



© SEW USOCOME

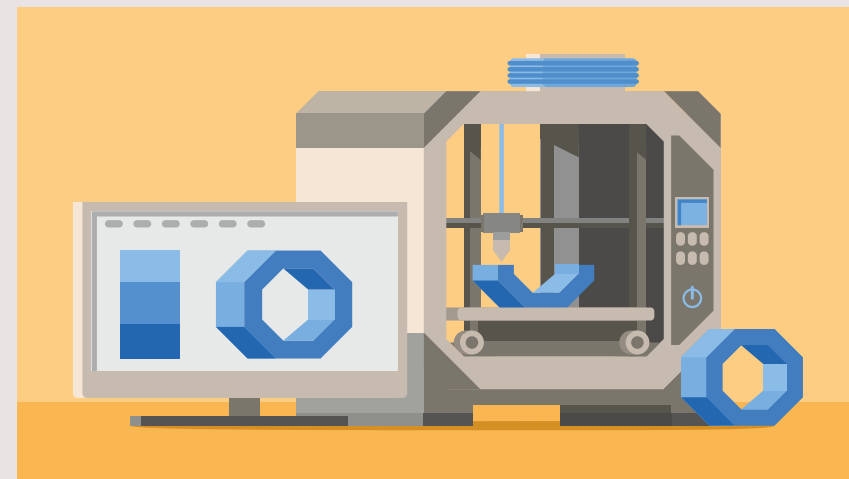
SEW USOCOME

« Bien sûr la digitalisation a permis de continuer à travailler en étant confiné. Mais cette crise a montré aussi que la technologie ne fait pas tout. Lorsque l'ensemble de la chaîne est interconnectée, s'il vous manque un maillon, tout est bloqué. »

JEAN-CLAUDE REVERDELL,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE SEW USOCOME

LA CONFIRMATION DE LA FABRICATION ADDITIVE

Une production rapide, effectuée sur place à partir d'un fichier expédié depuis n'importe où dans le monde et nécessitant peu de main d'œuvre : la fabrication additive a largement contribué à résoudre la pénurie d'équipements de protection des soignants. Son utilisation pourrait se généraliser pour relocaliser les productions. Trois exemples.



© Freeplik

validation de leur solution en tant que dispositif de « protection » intervient en Pologne.

« Pour la première fois, la communauté des imprimeurs 3D et des fablabs s'est trouvé un objectif commun : sauver des vies. Une nouvelle famille est née », s'enthousiasme Clément Jacquelin.

LA DÉMONSTRATION DE SA PERTINENCE

Le distributeur d'imprimantes 3D Multistation a rejoint 3D4care, qui regroupe des structures universitaires et hospitalières* pour doter rapidement et gratuitement les soignants de visières de protection. Ce projet collaboratif permet alors de fabriquer et de distribuer dans les hôpitaux d'Ile-de-France 1 400 visières, dès la première semaine, du 30 mars au 4 avril. Multistation réalise également, en quelques heures seulement, un adaptateur pour transformer les masques de plongée de Décathlon en ventilateurs. Les collaborateurs de l'entreprise mènent ces projets depuis leur lieu de confinement en Ile-de-France, en Bretagne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour Romain Chaudron, responsable du département Conseils et Service, « au moment où cette crise montre les limites de la délocalisation et de la nécessité de rapatrier certaines productions, l'impression 3D a démontré toute sa pertinence. »

*Laboratoire URB2i des universités de Paris et Sorbonne Paris Nord, Centre de simulation Ilumens Paris Diderot, PARCC Inserm, Centre Supélec, Université Paris-Saclay.

« Avec les outils numériques, les technologies d'impression 3D et les réseaux, nous avons réussi à créer une immense usine décentralisée. Sa force : pouvoir répondre très rapidement aux demandes. »

CLÉMENT JACQUELIN,
DIRIGEANT D'ATHLETICS 3D



© DR

GRÂCE AUX DONS DE GRANDS GROUPES, l'AP-HP (Assistance publique hôpitaux de Paris) s'est dotée de 60 imprimantes 3D Stratasy, installées à l'hôpital Cochin. Ces équipements produisent des pièces de rechange pour les respirateurs, des masques de protection ou des pousse-seringues électriques. Ils ont été installés par l'entreprise française CADvision, avec l'appui de la start-up Bone3D. Le site 3DCOVID.org centralise les demandes médicales et permet de tenir à jour la liste de matériel disponible pour les soignants des 39 hôpitaux de l'AP-HP.

Très vite, l'imprimante 3D est apparue comme LA solution à la pénurie d'équipements de protection. Cela n'a pas échappé à Clément Jacquelin, ancien biathlète de haut niveau et dirigeant d'Athletics 3D, qui fabrique des crosses adaptées à la pratique de ce sport en fabrication additive.

LA COMMUNAUTÉ DES IMPRIMEURS 3D

« Le 16 mars, la Commission européenne a lancé un appel

relaté par la communauté 3D, pour produire en urgence des masques et des ventilateurs pour les hôpitaux. J'ai téléchargé un fichier de masque en open source, intermédiaire entre le masque chirurgical et le FFP2 pour en fabriquer sur mes dix imprimantes 3D. » Seul écueil, le prix de la matière. Un internaute lui suggère alors de lancer une cagnotte sur Internet. Rapidement, 21 500 euros sont réunis.

Clément Jacquelin ne s'arrête pas là. Il décide de faire profiter de cette manne la communauté des imprimeurs 3D. Toute personne disposant de cet outil est susceptible de pouvoir produire le masque, pourvu qu'il dispose de la matière. La MGEN, CapGemini, ST Microelectronics, Schneider Electrics, Atome 3D, La Fabrique du Ski, Zortrax et EDF initient, sous l'impulsion de Athletics 3D, la plateforme de recensement des besoins sur le site 3dchampions.org. Les appels affluent : trois millions de machines tournent en simultanée à travers le monde et une première



SOUTENIR

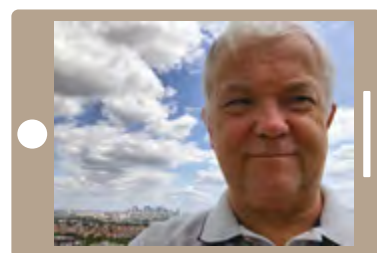
Organisations professionnelles, centres techniques et organismes financiers, les partenaires de MécaSphère servent de relais entre les Pouvoirs Publics et le terrain pour mieux transmettre les informations, ajuster les dispositifs d'aide et soutenir les entreprises dans leur production.

L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Réagir au plus vite est l'une des conditions de la survie : la FIM, ses syndicats membres, le Cetim et l'UNM se sont tenus aux côtés des entreprises, pour les accompagner en temps réel, tout en réfléchissant à l'après-crise.

FIM : FOURNIR EN TEMPS RÉEL LES INFORMATIONS CLÉS

LETTRE FLASH



© DR

« Chaque semaine, nous réunissons le conseil d'administration ou le comité de direction pour garder un contact étroit avec les industriels qui font partie de ces instances et qui remontent leurs besoins du terrain »

PHILIPPE CONTET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FIM

LES COLLABORATEURS FIM POURSUIVENT LEUR ACTIVITÉ EN TÉLÉTRAVAIL. Objectif prioritaire de la Fédération : diffuser en temps réel des informations qui évoluent très rapidement ainsi que les différentes aides et accompagnements proposés aux entreprises. C'est donc une véritable information d'urgence qui est mise en place.

Chaque jour, la lettre d'information reprend les dernières actions du gouvernement, les règles à suivre et les démarches d'aides proposées. Une rubrique Spécial Covid-19 sur le site Internet analyse l'information et la restitue sous forme synthétique : informations générales et marchés, relations contractuelles, soutien financier, mesures d'ordre social. Tout ce qui concerne le Covid-19 est accessible gratuitement à toutes les entreprises industrielles y compris les non-adhérentes.

Une Lettre Flash est déclenchée en temps réel, pour délivrer une information urgente. Par exemple, elle a permis de relayer les listes

d'entreprises en activité de certaines professions : le traitement de surface et l'usinage de toute nature. Une information pratique, collectée avec l'aide des syndicats et du Cetim, très appréciée des clients comme des fournisseurs. Sur son site Internet, la FIM propose un guide pratique qui recense des recommandations sur les mesures sanitaires et organisationnelles à prendre pour revenir à une activité en toute sécurité. Chaque entreprise peut adapter ces recommandations à ses spécificités, en fonction de son analyse de risque. Le guide est régulièrement mis à jour.

La FIM a également tenu à mettre en valeur la mobilisation des industriels de la mécanique, en montrant leur contribution à la solidarité nationale.

Pour mener à bien toutes ces missions, la FIM centralise toutes les questions des 21 syndicats qu'elle représente auprès de la Direction Générale des Entreprises (DGE).

* Union des industries des technologies de surface

LISTES D'USINES EN ACTIVITÉ

GUIDE PRATIQUE

CETIM : PRIORITÉ À LA CONTINUITÉ ET À LA FORMATION ET L'INFORMATION EN LIGNE

LES SITES DU CETIM ONT CONTINUÉ À PRODUIRE AU BÉNÉFICE DES ENTREPRISES, tant pour les activités « courantes » que pour participer à la lutte en contribuant à la production de supports dédiés aux industriels.

Une bonne partie de l'activité du centre technique s'est effectuée à distance. Les comités programmes et les commissions professionnelles ont ainsi conservé leur rythme avec une très bonne participation des industriels en réunions à distance. La présentation des projets Thématiques et Stratégiques (Stockage d'énergie, Machine connectée, Servo-presse, Conception fiabiliste, Machines électriques, etc.) sur lesquels le Cetim concentrera ses efforts et focalisera ses moyens et ressources ont reçu un très bon accueil.

Plus de 50 formations ont été révisées et plus de trente dématérialisées. Une vingtaine de Rendez-vous de la Mécanique se sont déroulés à distance sous un format réduit d'une heure. Des webinaires dédiés à la veille technologique ont été proposés. Des web-découvertes ont permis de s'acculturer à certaines technologies. Des rendez-vous virtuels Industrie du Futur ont également été organisés. En un mois, près de 3 000 personnes se sont inscrites à ces différents rendez-vous.

Une façon de soutenir l'activité industrielle et d'aider ces entreprises qui font l'effort de rester ouvertes.

DÉMATÉRIALISÉES

UNM : NORMALISER À DISTANCE

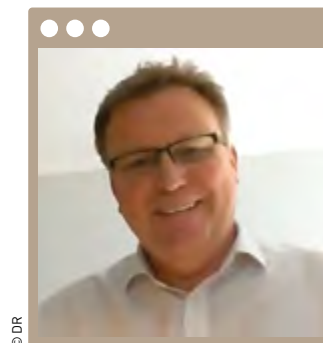
« Celui qui tient le crayon fait la norme. D'où l'importance de l'implication des industriels, au moment où l'on parle de relocaliser et de favoriser le made in France »

VINCENT VERNEYRE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNM



© DR

WEBINAIRES & FORMATIONS



© DR

« Nous avons profité de cette période où beaucoup de collaborateurs ont été en télétravail, pour anticiper la reprise et avancer sur les projets collaboratifs »

DANIEL RICHET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU CETIM

SYMOP : UNE BOURSE À L'ENTRAIDE

En collaboration avec le GEPPIA*, le Symop a lancé une bourse à l'entraide industrielle, disponible en ligne pour tous les professionnels, sans adhésion ni inscription. Il s'agit de s'appuyer sur la solidarité des industriels pour aider concrètement les entreprises qui peinent à maintenir une continuité d'activité. Ce forum permet aux dirigeants d'échanger des informations sur la fiabilité des chaînes d'approvisionnement, le maintien d'activité des fournisseurs de matières premières et de pièces de rechange, la sous-traitance disponible, etc. Le site apporte toutes les réponses nécessaires à la lisibilité du tissu industriel actuel, et ainsi à la continuité d'activité : www.bourse-entraide-industrie.com

* Groupement des Équipementiers du Process et du Packaging des Industries Agroalimentaires et non-alimentaires.

CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

ENTRAIDE INDUSTRIELLE

MADE IN FRANCE

ÉPOQUE CHARNIÈRE



FOURNISSEURS

SNCT : PROTÉGER POUR CONTINUER

ÉLECTRICITÉ

Essentiels pour la continuité de l'approvisionnement en électricité du pays, les chaudronniers et les tuyauteurs se sont mobilisés pour maintenir leur activité, tout en assurant la protection de leurs collaborateurs. Le SNCT* a donc adressé, dès le 20 mars un courrier à EDF pour qu'il applique les mêmes dispositions sanitaires à ses fournisseurs qu'à ses salariés.

*Syndicat national de la chaudronnerie, tuyauterie et maintenance industrielle.

SYNEG : MAINTENIR UNE ACTIVITÉ ESSENTIELLE

PRIORITAIRES

Le Syneg* et six organisations professionnelles, représentant l'industrie, l'ingénierie et la maintenance des équipements de la restauration hors-domicile et de la blanchisserie, se sont mobilisés pour demander le maintien d'activités à destination des hôpitaux, des EHPAD et autres établissements considérés comme essentiels. La demande a été faite pour que leurs personnels soient considérés comme prioritaires afin d'avoir accès aux équipements de protection individuelle.

*Syndicat des équipements de cuisine professionnelle.

HÔPITAUX

LES ORGANISMES DE FINANCEMENT EN RELAIS DES MESURES DU GOUVERNEMENT

Report d'échéance, souscription en ligne, prêt garanti de l'État, le système bancaire et les organismes de financement se sont mobilisés pour aider les entreprises à faire face.

ANTICIPER LA REPRISE D'ACTIVITÉ

L'État a engagé une garantie de prêts bancaires à hauteur de 300 milliards d'euros de prêts, avec l'objectif de préparer et d'anticiper la reprise de l'activité des entreprises. Le Crédit Coopératif a mis son réseau de chargés d'affaires à disposition des entreprises pour vérifier leur éligibilité et accorder ces prêts garantis par l'État à hauteur de 90 % des montants.

FACILITER L'AFFACTURAGE

Pour répondre aux besoins urgents de trésorerie, une procédure exceptionnelle de souscription à distance d'un contrat de trois mois a été mise en place. Le Crédit Coopératif et Sofitech proposent Cash Express Pro et Cash Express PME qui fonctionnent sans engagement et de façon dématérialisée, tout en bénéficiant de la garantie Sofitech avec une retenue de garantie pouvant être réduite jusqu'à 3 %. Ce qui permet de financer 97 % des créances commerciales.

FACILITER L'ASSURANCE-CRÉDIT

En lien avec Cemeca, Coface a renforcé ses mesures de soutien, dès la fin mars, en augmentant temporairement de 60 jours le délai de déclaration de menace de sinistre et



d'intervention contentieuse.

Sur le marché domestique, CAP permet à une entreprise de doubler la garantie accordée sur certains de ses acheteurs. CAP+ s'adresse aux entreprises dont les clients ne peuvent plus être couverts par les assureurs-crédit dans le contexte actuel. Les entreprises bénéficient ainsi de garanties sur des secteurs jugés particulièrement sensibles.

À l'export, CAP FrancExport, permet aux exportateurs français de bénéficier de

garanties sur une liste de pays définis, sur laquelle ils auraient constaté une réduction ou une résiliation de certaines garanties des assureurs-crédit.

REPORTER LES ÉCHÉANCES

Le Crédit Coopératif et Sofitech se sont associés pour mettre en place un traitement automatique de report d'échéances de prêts et de loyers de crédit-bail pour une durée de six mois, pour les entreprises les plus touchées.



REBONDIR

Les mesures du gouvernement français ont immédiatement été mises en place pour soutenir notre industrie. Il va falloir les poursuivre, mais ce ne sera pas suffisant pour soutenir les entreprises dans la durée. La reprise verra reprendre la loi de la concurrence, notamment avec l'Allemagne, et exigera par ailleurs des moyens pour l'investissement productif, alors même que de nombreuses entreprises n'auront plus la trésorerie nécessaire pour investir. La FIM a donc adressé au Gouvernement 8 propositions pour prolonger les aides palliatives et permettre de soutenir l'industrie dans la durée.



© Olivier Raynaud

La mécanique demande une politique de protection des savoir-faire existants et un plan massif d'investissement dans l'industrie

UNE CHUTE D'ACTIVITÉ VERTIGINEUSE DE 50 %, VOIRE 80 % POUR SES PRINCIPAUX SECTEURS CLIENTS COMME L'AUTOMOBILE, LE BÂTIMENT OU ENCORE L'AÉRONAUTIQUE. La mécanique française est durement touchée par le Covid-19. Alors que certains secteurs comme l'agroalimentaire, la santé, la distribution ou les télécoms sont en sursurveillance, d'autres sont marginalisés ou à l'arrêt. Le gouvernement a adopté des mesures exceptionnelles, plébiscitées par les dirigeants. Elles créent un choc de confiance qui pare le choc économique à court terme. Mais comment traverser cet ouragan et conserver nos savoir-faire et compétences industrielles ? Comment remettre les usines en marche ? Les grandes crises de l'histoire nous rappellent que la convalescence est toujours longue. Confrontées à des difficultés de trésorerie, les entreprises vont réduire leurs investissements. Comment éviter que dix ans de reconstruction industrielle du pays ne soient réduits à néant ? La réponse est double. D'abord, il faut prolonger les mesures d'urgence déjà annoncées et veiller à mettre en œuvre des mesures de protection spécifiques à la sauvegarde des savoir-faire industriels. Ces initiatives permettront d'amortir le crash industriel qui succèdera aux turbulences économiques. L'une des attentes exprimées par les industries mécaniques envers les Pouvoirs Publics concerne les contreparties que l'État pourrait exiger des grands donneurs d'ordre.

Le comportement des acheteurs doit évoluer, en particulier lorsque l'État est actionnaire, ou lorsqu'il est intervenu pour soutenir ces entreprises, dès lors que les offres françaises sont compétitives. Ensuite, il convient d'élaborer rapidement un grand plan de modernisation et de souveraineté industrielle et technologique, fondé sur l'industrie décarbonée, la responsabilité industrielle, les produits respectueux de l'environnement. Ironie de l'histoire, les industries les plus touchées étaient présentées comme l'épicentre du monde de demain. Quelques semaines à peine avant le confinement, les gouvernements européens décidaient d'investir plusieurs centaines de milliards d'euros au cours des dix prochaines années pour atteindre les objectifs du Green Deal européen. La crise du Covid-19 et ses conséquences sur les trésoreries des entreprises ne doivent pas détruire le consensus qui a mis du temps à s'élaborer. Seule une politique de protection des savoir-faire existants doublée d'un plan massif d'investissements industriels dans les moyens de production, digitalisation et décarbonation permettra de transformer notre industrie pour répondre au triple défi environnemental, sanitaire et sécuritaire de notre pays. Et ainsi préparer une France meilleure pour nos enfants.

HENRI MOREL,
PRÉSIDENT DE LA FIM



HUIT PISTES POUR UNE INDUSTRIE FRANÇAISE COMPÉTITIVE

La FIM a réalisé une enquête auprès des industriels mécaniciens pour connaître leurs attentes à la sortie de crise. À partir de cette enquête et d'une coopération avec Rexecode, OPEO et Accenture, qui avait conduit une enquête en 2019 sur l'investissement productif, elle a émis des propositions à court et moyen termes à l'attention des Pouvoirs Publics. Ce qu'il faut retenir.

#1

Prolonger les mesures transitoires

La FIM souhaite que le gouvernement maintienne les mesures de sauvegarde mises en place pendant la phase d'urgence pour une durée adaptée à la situation économique :

- l'extension du PGE (Prêt garanti par l'État) aux entreprises en difficulté ;
- le dispositif de chômage partiel, notamment pour les secteurs à reprise lente ;
- le différé des échéances de leasing de 18 à 24 mois avec un taux de rémunération autour de 1 %, pour certains industriels qui ont beaucoup investi pour se moderniser et qui sont lourdement pénalisés par la chute de l'activité. La FIM demande au ministère de l'Économie de soutenir et faire accepter une telle proposition aux banques et aux sociétés de leasing ;
- la possibilité d'inscrire en immobilisation les frais dépensés pour protéger les salariés.

#2

Maintenir les mesures destinées à renforcer la compétitivité de l'industrie française

Des mesures avaient été engagées avant la crise pour améliorer la compétitivité des entreprises. Il est indispensable de les maintenir et les compléter :

- réduire les taxes de production et étendre cette réduction à la CVAE (Contribution à la valeur ajoutée des entreprises) et à la CFE (Contribution foncière des entreprises) ;
- accompagner les PMI vers l'Industrie du Futur et élargir les sujets d'interventions à la diversification, à la relocalisation durable et aux stratégies d'alliances ;

- soutenir la modernisation, la digitalisation et la décarbonation en élargissant le suramortissement à tout investissement dans l'outil de production, quelle que soit la taille de l'entreprise, ou mettre en place un crédit d'impôt de production, incitant à investir dans de nouvelles lignes de production automatisées, digitalisées et écoresponsables, si possible originaires de France ou de l'Union Européenne.

#3

Accompagner la reprise

Certaines mesures ne concernant pas directement l'industrie sont également indispensables pour favoriser la reprise. C'est le cas de celles qui facilitent et encouragent la réouverture des hôtels et restaurants. Ces derniers sont nécessaires aux activités industrielles car liées au commercial, aux opérations de maintenance et aux livraisons des équipements et des machines.

#4

Lancer un plan d'investissement et de développement des entreprises

Pour moderniser, digitaliser et « décarboner » l'outil de production, la FIM soutient la mise en œuvre d'un plan de réinvestissement pour les projets menés en France, en mobilisant l'épargne des citoyens. Cela pourrait prendre la forme d'un Plan d'Épargne

Industrie souscrit par les particuliers et leur offrant un rendement supérieur à celui du livret A.

Par ailleurs, la FIM souhaite la mise en place d'un système de caution/garantie de solvabilité publique, pour couvrir les cautions nécessaires à la prise de com-

mandes en France et à l'exportation. Un dispositif de renforcement des fonds propres des PME, sous forme d'obligations ou de prêts participatifs, permettrait aux entreprises ayant une cotation Banque de France faible de pouvoir financer leur développement.



#5

Faire une pause réglementaire

La FIM suggère de faire une « pause réglementaire » pendant une durée significative. Sans aucun coût pour l'État, cette mesure soulagerait les entreprises, en les libérant des compétences de tâches administratives.

#6

Garantir la souveraineté nationale et la sécurité des entreprises

Avec la baisse significative de leurs cours boursiers et les difficultés prévisibles pour de nombreux mois, les entreprises françaises pourraient devenir des proies pour des acheteurs étrangers. Celles qui possèdent des savoir-faire uniques ou qui opèrent dans des secteurs stratégiques, comme l'aéronautique et l'énergie, apparaissent particulièrement menacées. Par ailleurs, certaines technologies indispensables aux industries mécaniques ne sont plus fabriquées dans l'Union Européenne, ce qui pose un problème de souveraineté. Ce pro-

blème est abordé dans le rapport « Faire de la France une économie de rupture technologique - Soutenir les marchés émergents à forts enjeux de compétitivité », publié récemment par le gouvernement. Dans ce contexte, la FIM soutient :

- la mise en œuvre d'une politique industrielle verticale (par filières) et horizontale (transsectoriel), avec des mesures qui irriguent l'ensemble du tissu industriel. Cette politique permet de garantir de nouvelles formes de souveraineté économique et technologique, en particulier en soutenant

les technologies et marchés émergents à forts enjeux de compétitivité. La souveraineté doit s'examiner d'abord au niveau national puis européen.

- l'extension de la liste des investissements soumis à autorisation, en lien avec l'article 6 de l'arrêté du 31 décembre 2019, relatif aux investissements étrangers en France ;
- l'idée d'une campagne de promotion du marquage d'origine Made in France, par le ministère de l'Économie, et de la revalorisation du certificat d'origine France.



© Christel BIAUD-TOURNUS/USINE

#7

Diversifier la chaîne de valeur et relocaliser les activités

La crise sanitaire a mis en lumière la complexité et la longueur des chaînes de valeur pour les produits industriels. Certaines entreprises ont dû faire face à des difficultés d'approvisionnement en composants et en matières premières. D'où la question de la diversification de la chaîne de valeur et de la relocalisation de certaines productions en France. Cela suppose de requalifier les méthodes d'achat, pour passer de critères exclusivement basés sur la qualité, le coût et les délais à des critères plus globaux d'achats responsables, intégrant aussi les coûts complets et le respect de l'environnement.

La compétitivité des offres françaises devrait être évaluée au regard de l'ensemble des critères :

- définition et spécifications identiques en tous points et conformes aux normes ;
- conditions commerciales comparables (paiements, garantie, pénalités, etc.) ;
- respect des engagements RSE vérifiés et des chartes environnementales ;
- intégration des coûts CO₂ générés et à venir, des coûts de transport du matériel comme du personnel ;
- prise en compte du coût de possession (maintenance et exploitation sur la durée d'amortissement), incluant les énergies.

La FIM souhaite que la crise du Covid-19 fasse prendre conscience aux acheteurs des grands groupes de la nécessité de changer leur comportement, en privilégiant les fournisseurs installés en France, en particulier lorsque l'État est actionnaire ou s'il est intervenu pour soutenir ces entreprises. Un indicateur du pourcentage de produits fabriqués en France pourrait être établi et promu auprès de ces acheteurs.

Il semble intéressant de diffuser les bonnes pratiques comme le double sourcing de pièces, qui impose au moins une origine française, à l'image de ce que fait le groupe Safran pour le moteur Leap.

La prise en compte du coût environnemental des importations apparaît comme indispensable, l'industrie française étant plutôt vertueuse dans ce domaine. L'environnement gagnerait à ce que la production en France augmente. Des travaux sur l'empreinte carbone des produits devraient être conduits, avec l'objectif de limiter les émissions de CO₂, tout en favorisant les productions européennes. L'outil de la taxation carbone mérite d'être réétudié afin d'augmenter le coût des produits fabriqués loin de leur lieu d'utilisation.

#8

Favoriser la transition écologique et numérique et maintenir les compétences

La FIM souhaite que le gouvernement favorise la transition écologique et numérique, par des mesures réglementaires et des soutiens financiers qui donneraient aux entreprises françaises un avantage compétitif par rapport à leurs concurrents au niveau mondial. Cette transition nécessite de consolider les compétences des salariés et d'inclure un volet RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). Les professions mécaniciennes observent que, pour la rentrée 2020, les jeunes mani-

festent leur engouement pour l'apprentissage, alors que les entreprises ne répondent pas ou peu, faute de visibilité sur leur activité. La rentrée de l'apprentissage 2020 se révèle incertaine, l'avenir des jeunes menacé et la perte de savoir-faire de nos territoires probable. Pour soutenir l'élan de la jeunesse, la FIM propose de mettre en place un Crédit d'Impôt Apprentissage, sur le modèle du Crédit d'Impôt Recherche ou du Crédit d'Impôt Innovation. Son principe : les coûts salariaux des tuteurs et

les éventuels frais de structure de l'entreprise et de formation seraient pris en compte pour calculer une assiette qui, selon un pourcentage, générerait un crédit sur l'impôt des sociétés. Il permettrait à l'entreprise de libérer davantage de temps à ses tuteurs, de favoriser la transmission et la pérennité des savoir-faire et donc de promouvoir l'apprentissage comme une filière de formation d'excellence.



LA FIM ET SES 21 SYNDICATS : UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS POUR VOUS ACCOMPAGNER, VOUS REPRÉSENTER ET DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS

Que m'apporte l'adhésion à mon syndicat d'appartenance ?

- » La garantie d'être informé en amont de tout changement de réglementation affectant mon entreprise
- » L'opportunité de rencontrer les acteurs partenaires sur nos secteurs clients
- » Une assistance pour toutes les questions techniques ou juridiques qui se posent



Syndicat des industriels de la mécatronique



Union des industriels de l'agroéquipement



Organisation professionnelle de biens d'équipement



Chambre syndicale des fabricants et négociants d'appareils de laboratoire



Fédération forge fonderie



Fédération française des métiers de l'incendie



Abrasifs et carbures



Groupement français des industries transformatrices des métaux en feuilles minces



Syndicat national des fabricants de ressorts



Syndicat professionnel optique-photonique



Syndicat national des industriels de boîtes aux lettres et colis



Syndicat de la mesure



Syndicat national de la chaudronnerie, tuyauterie et maintenance industrielle



Syndicat national du décolletage



Syndicat national de l'industrie des technologies médicales



Syndicat créateur de solutions industrielles



Syndicat national de l'équipement des grandes cuisines



Union des industries des technologies de surfaces



Applications industrielles en matériaux aéronautiques



Union nationale des industries de la quincaillerie



Union des industries d'articles pour la table, le ménage et activités connexes

SOLIDAIRES

CREDIT COOPERATIF
UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

POUR ÊTRE RÉACTIFS QUOI QU'IL ARRIVE
POUR METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS INNOVANTES
POUR CO-CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SERVICES
POUR PRÉPARER L'AVENIR



Pour nous, clients, sociétaires, collaborateurs, se serrer les coudes, c'est aller de l'avant. Nous nous y engageons. Toutes nos équipes sont mobilisées sur tout le territoire pour vous accompagner au quotidien et préparer l'avenir.

REJOIGNEZ-NOUS SUR
CREDIT-COOPERATIF.COOP

GROUPE BPCE

GLOBAL INDUSTRIE

YOUR EVENT ON YOUR SCREEN

CONNECT

**30 JUIN /
03 JUILLET
2020**

RESTEZ CONNECTÉ DEPUIS CHEZ VOUS !

PRENEZ PART AU **1^{ER} ÉVÉNEMENT
DIGITAL** DE GLOBAL INDUSTRIE !



Networking, Webinars,
RDV digitaux, Démonstrations...

Plus d'infos et inscription sur **www.global-industrie.com**